

# **LES DÉLIRES D'UN NOSTALGIQUE ÉGARÉ**

## **Chers compatriotes du Sénégal et de la Diaspora,**

A moins de (10) jours de la date des élections législatives, nous aurions pu ne pas écrire pour nous prononcer sur ces prochaines élections, tellement nous n'avons aucun doute sur le fait que les électeurs sénégalais qui attendent depuis 2000 des ruptures d'ordre éthique dans le mode de gouvernance des affaires publiques ; qui ont souffert des deux (2) « rêves brisés » du « Sopi » et du « Yoonu Yokkute » et qui ont fait preuve de maturité pour élire au premier tour, le 24 mars 2024, un candidat de l'opposition comme Président de la République (PR), vont faire preuve de cohérence et de fidélité et voter pour la liste du parti des « Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité » (PASTEF), afin que le « Pouvoir législatif » puisse être un partenaire et non un adversaire du « Pouvoir exécutif » dans la mise en œuvre des politiques qui doivent permettre au Chef de l'État Bassirou Diomaye Diakhar Faye de réaliser « la transformation systémique du pays » et répondre ainsi à leurs attentes.

En effet c'est le « Pouvoir législatif » qui donne au « Pouvoir exécutif » les moyens devant lui permettre de mettre en œuvre ses politiques dont l'objectif final est le bonheur des populations et l'ancrage du pays dans la voie devant mener au « Meilleur Sénégal Possible » pour les générations futures. L'Assemblée nationale remplit cette importante mission au travers du vote des budgets annuels. En outre, c'est elle qui vote les lois qui doivent permettre aux « Pouvoirs exécutif et judiciaire » de veiller conjointement au respect des règles et principes de l'État de droit, de la démocratie, des droits de l'homme, de la « gestion sobre et vertueuse des ressources » appartenant au peuple et de la transparence dans la gestion des affaires publiques, afin de garantir notamment la paix, l'ordre public, la tranquillité, la salubrité, la cohésion sociale, un développement socioéconomique harmonieux et la justice entre les Hommes et les terroirs.

## **Chers compatriotes du Sénégal et de la Diaspora,**

Nous aurions pu aussi nous satisfaire de la « [Déclaration de l'Initiative Citoyenne "Jog Ngir Senegaal" »](#) (ICJNS) du 18 septembre 2024 par laquelle, elle a notamment indiqué que pour rendre grâce à Dieu qui nous a permis d'élire dans la paix le PR Bassirou Diomaye Diakhar Faye, les citoyens sénégalais doivent « veiller à ne pas faire un pas en arrière après le vaste sursaut collectif du 24 mars 2024 en ramenant à l'Assemblée nationale des forces politiques qui ont défigurés la démocratie sénégalaise par des abus de toutes sortes ». Pour exprimer effectivement leur reconnaissance au Créateur, Tout Puissant, l'ICJNS y a aussi affirmé que les électeurs sénégalais doivent « être à la hauteur de Sa Volonté et de Ses Grâces par une mobilisation exemplaire en vue de doter le pays d'une Assemblée nationale profondément renouvelée » avec « un hémicycle qui sera animé par une forte majorité de députés, patriotes et rigoureux dans leur mission de contrôle des actions et politiques du pouvoir exécutif », mais qui « seront également, des partenaires stratégiques pour "la transformation systémique du pays" ».

L'ICJNS y a en outre clairement mis en exergue les raisons pour lesquelles « les électeurs et les électrices » soucieux du bon devenir de notre pays qui passe nécessairement par la mise en place de la Haute Cour de Justice, seule apte à juger l'ex-Président de la République pour haute trahison et les ministres pour les crimes et délits qu'ils ont commis, ne doivent pas voter pour des listes qui permettraient à des responsables de l'ancienne Coalition « Benno Bokk Yakaar » (BBY), impliqués très probablement dans d'égoïstes pratiques d'enrichissement illicite, dont la laideur et la gravité émergent des multiples récentes révélations, de devenir des députés et d'obtenir une immunité parlementaire qui sera un frein à une rapide conduite de la reddition des comptes.

Mais, notre indignation qui a atteint son paroxysme après la lecture de cette lettre de l'ex-PR Macky Sall qu'il a adressée à ses « compatriotes du Sénégal et de la diaspora » nous commande d'intervenir pour contribuer, en toute vérité, à la déconstruction de ses méprisables affirmations qui donnent la preuve qu'il est malheureusement resté enfermé dans son égarement que nous avons souligné dans « l'Appel patriotique » que nous lui avons lancé le 28 novembre 2023, alors que nous étions convaincu qu'il avait toujours la chance de pouvoir quitter le pouvoir par la grande porte, pour notamment sauvegarder sa capacité de vivre en paix au milieu de ses concitoyens.

Comment celui qui a causé au pays de graves dommages en encourageant formellement les pillages des ressources mobilières, immobilières, foncières, pétrolières, gazières, minières et halieutiques du pays pendant douze (12) ans, en assurant une totale protection aux égoïstes profiteurs de toutes les situations pour s'enrichir illicitement, et en ne mettant pas en œuvre les « bonnes, belles et justes paroles » d'ordre

éthique qu'il avait tenues lors de son discours d'investiture pour les élections présidentielles de 2012 prononcé le 10 décembre 2011 à la Place Diamalaye à Dakar et dans ses discours des 03 avril et 31 décembre de 2012 et 2013, peut-il revenir pour faire des promesses à ses compatriotes et critiquer la gouvernance du nouveau régime ?

Assurément l'ex-PR Macky Sall qui montre qu'il n'aime pas son Peuple et qu'il est prêt à commettre les œuvres les plus viles pour le bien matériel de son clan au détriment de tous les autres, prend les citoyens sénégalais pour des « handicapés mentaux » ayant la mémoire si courte qu'ils ont oublié, en si peu de temps les graves dommages qu'il a causés à l'État et aux populations, victimes collatérales de ses méfaits.

De quelle émergence économique l'ex-PR Macky Sall nous parle après avoir laissé un pays faisant encore partie des plus pauvres du monde et qui a connu un recul de dans l'indice de développement humain de 2021, se classant 170<sup>ième</sup> sur 191 pays du monde et 34<sup>ième</sup> parmi les pays africains derrière les pays suivants de la CEDEAO : le Cap-Vert, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo le Nigéria, le Benin. Des surfacturations, des commissions, des passations des marchés par entente directe boostées par une exploitation abusive du « secret défense », des vols de toutes sortes, un défaut de patriotisme économique, des injustices entre les Hommes et les terroirs et des enrichissements de prête-noms et d'obscurs entrepreneurs nationaux et étrangers, ainsi qu'une mauvaise priorisation ayant empêché l'industrialisation et le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui auraient pu fournir assez d'emplois pour les jeunes et induire une autosuffisance alimentaire, ont profondément marqué ses douze (12) années de gouvernance prédatrice.

L'ex-PR Macky Sall parle de cette fameuse loi d'amnistie qui, en toute vérité, a été votée pour la protection des agents des forces de police qui sont coupables de tortures et de traitements cruels, inhumains et dégradants et qui ont fait emprisonner de nombreux citoyens en créant de toutes pièces de fausses accusations, mais elle a surtout été prise au profit de tous ses alliés politiques, ses parents et les loyalistes (et non loyaux) militaires qui ont été impliqués dans le recrutement et l'armement des nervis qui ont été les principaux auteurs des homicides entre 2021 et 2024.

L'ex-PR Macky Sall a sans aucun doute laissé un pays fracturé avec d'un côté les privilégiés de la coalition BBY et de l'autre, tous ceux qui ne sont pas de son clan et dont le sort et les difficultés étaient le cadet de ses soucis. Il fait malhonnêtement semblant de méconnaître qu'une « véritable réconciliation » est subordonnée à une « opération vérité, repentance, réparation et pardon ». Cette réconciliation viendra nécessairement des actuels gouvernants quand les vérités sur les pillages des ressources appartenant au Peuple, les homicides lors des manifestations et dans les locaux des Forces de police, l'achat d'armes en dehors des procédures régulières, le recrutement et l'armement des nervis ainsi que les disparitions de deux militaires des Armées et de la Gendarmerie seront connues.

Cette lettre de l'ex-PR Macky Sall est donc l'illustration formelle de sa rébellion contre le Créateur. Au lieu de se repentir en bon musulman et voir comment réparer tous les énormes préjudices causés à l'État et aux populations qui ont été les victimes collatérales des égoïstes accaparements des bandes (gouvernements successifs) de pilliers qu'il a dirigées de 2012 à 2024, il persiste dans ses « peexe » (ou manœuvres diaboliques), manipulant des gens (politiciens, journalistes, activistes, ...) avec les immenses richesses volées au peuple sénégalais, afin de discréditer les tenants du régime actuel, espérant naïvement pouvoir revenir au pouvoir dès 2029.

Quelqu'un qui a dit que « le mensonge n'apporte que la honte », mais malheureusement nous vivons, comme l'avait affirmé M. Macky Sall le 10 décembre 2011, dans un pays en proie à une « une crise morale majeure » qui fait que de nombreux sénégalais égarés, comme lui, ont perdu « la capacité d'avoir honte », alors que nos sages ancêtres nous ont enseigné que c'est cette capacité qui permet à l'homme de s'interdire de commettre sciemment une mauvaise œuvre ou de mal se comporter. D'ailleurs le Sage Confucius nous a dit dans le même sens qu'« un cœur miséricordieux et compatissant est le principe de l'humanité ; le sentiment de la honte et de l'aversion est le principe de l'équité et de la justice ; le sentiment d'abnégation et de déférence est le principe des usages sociaux ; le sentiment du vrai et du faux ou du juste et de l'injustice est le principe de la sagesse ». Égaré par la passion des richesses et du pouvoir, il est incapable de réfléchir comme un vrai croyant qui, saurait à la lumière de ce qui s'est produit le 24 mars 2024, que Dieu est le plus Grand Planificateur et l'Unique Pourvoyeur qui n'aime pas les menteurs, les traîtres et les magouilleurs.

### **Chers compatriotes du Sénégal et de la diaspora**

Rappelez-vous toutes ces « bonnes, belles et justes paroles » que l'ex-PR Macky Sall avait tenues notamment dans ses discours des 03.04.2012, 31.12.2012 et 03.04.2013 disponibles dans le net. Je vous invite à lire l'article que j'avais fait publier le 22 mars 2024 et que j'avais intitulé « [Haute trahison !](#) ».

Vous pouvez, vous contenter de lire la deuxième partie relative à la « Formulation des dommages causés à son peuple par l'ex Président de la République Macky Sall » et la troisième portant sur « Pourquoi le Président de la République Macky Sall méritait déjà d'être poursuivi pour haute trahison ». Dans cet article, nous avons aussi rappelé les propos par lesquels il avait dès la fin de 2014 lancé tous ses alliés dans cette course effrénée vers l'enrichissement illicite, donnant la preuve éclatante qu'il n'est ni un bon leader, ni un bon musulman imbu des « valeurs culturelles fondamentales » du Peuple sénégalais qui imposent à chaque citoyen de se battre contre lui-même (« xex ak sa bakan ») afin de ne jamais commettre sciemment une mauvaise œuvre portant préjudice à une personne physique ou morale.

### **Chers compatriotes du Sénégal et de la diaspora**

Après avoir lu les informations contenues dans cet article, vous comprendrez pourquoi nous affirmons que l'ex-PR Macky Sall fait malheureusement partie de ces nombreux sénégalais qui, égarés par les richesses, les plaisirs et le pouvoir se sont transformés en véritables suppôts de Satan qui volent, mentent, calomnient, magouillent, tuent ou font tuer et font disparaître des agents de l'État sans se soucier des préjudices qu'ils causent à l'État et à leurs « frères et sœurs en Dieu », car le Diable les incite à prendre le mal qu'ils font pour du bien ou pour quelque chose qui n'est pas grave (« graawul »).

Si l'une de nos convictions est que l'écrasante majorité de tous ceux qui l'ont accompagné pendant ses douze (12) années passées à la tête du pays sont du nombre de ces égarés, je ne doute point qu'au sein de la Coalition BBY, il y a des citoyens vertueux qui doivent, dans un sursaut de patriotisme et de vraie croyance en Dieu, changer de mentalité et s'approcher du régime actuel pour l'aider patriotiquement à apporter toutes les ruptures d'ordre éthique dont le pays a besoin.

Aux autres qui sont coupables d'enrichissement illicite ou qui ont indûment profité des rapines des spoliateurs de l'ancien régime, nous rappelons l'adage qui dit que « seuls les imbéciles ne changent pas » et que Dieu aime ceux qui se repentent. Ils doivent honnêtement faire leur autocritique, écouter ceux qui leur parlent, en toute vérité, et qui veulent que tous les sénégalais fassent partie des bienheureux le « Jour du Jugement Dernier ». Ils doivent se repentir, et commencer à se battre contre eux-mêmes pour devenir de vrais patriotes et des membres fidèles du « Parti de Dieu » qui ne commettent pas sciemment des mauvaises œuvres. Dans ce sens, nous invitons d'ailleurs tout le monde à lire nos articles intitulés « [De quel parti somme nous membres ?](#) » et « [Les regrets et la solitude le Jour de la reddition des comptes](#) ».

### **Chers compatriotes du Sénégal et de la diaspora**

Une autre de nos convictions est que, c'est dans l'union, que les sénégalais, au sentiment patriotique renforcé, pourront optimiser la vitesse d'évolution de leur pays vers un niveau de développement socioéconomique qui pourra générer le bonheur des populations qui doit être l'objectif ultime de toutes les politiques publiques. C'est pourquoi, dans un article intitulé « [Changeons de mentalités !](#) » diffusé le 07 octobre 2024, nous avons exprimé notre souhait, qu'après les élections législatives, le PR Bassirou Diomaye Diakhar Faye « "tende la main" aux opposants patriotes qui ont contribué au changement de régime et qui sont dotés d'une expérience et d'une compétence avérées afin qu'ils puissent, avec l'aide de Dieu, qui "aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé" », bâtir dans l'unité un État capable d'induire un maximum de bonheur pour l'écrasante majorité de la population et de mettre le pays dans la voie du « Meilleur Sénégal Possible » pour les générations futures.

### **Mes chers compatriotes du Sénégal et de la Diaspora**

L'ex-PR Macky Sall est un homme qui nous fait pitié, car des trois anciens Présidents de la République encore en vie, c'est le seul qui n'oserait venir se promener seul dans les rues de Dakar, car il sait que c'est par sa faute, sa passion aveuglante des richesses matérielles et du pouvoir que de nombreuses vies et familles ont été brisées, que des centaines de citoyens dont le seul tort a été d'afficher l'amour qu'ils ont pour l'actuel Premier ministre Ousmane Sonko porteront à jamais les séquelles des brimades que des agents des Forces de Police, mal commandés et mal éduqués (éducation morale incluant celle au respect des droits de l'homme) leur ont fait subir.

Sa lettre qui est une hérésie, émanant d'un cœur noirci et d'un esprit obscurci par un amour excessif de lui-même et la haine de tous ceux qui ne sont pas de son clan, doit être jetée dans la poubelle de l'histoire. Elle ne doit pas impacter négativement votre volonté de donner à la liste du parti des PASTEF une écrasante majorité de députés à l'Assemblée nationale qui, en toute responsabilité, accompagneront le Chef de l'État Bassirou D. D. Faye dans sa quête patriotique d'une « Nation SOUVERAINE, JUSTE, PROSPÈRE et ancrée dans des valeurs fortes ».

## **Chers compatriotes du Sénégal et de la Diaspora,**

Je voudrais enfin profiter de cette occasion pour *dire*, au sujet de ceux qui cherchent à retourner contre le Président du parti des PASTEF Ousmane Sonko le fait qu' à la veille des élections législatives de 2022, il ait eu à demander aux électeurs de donner la majorité à l'opposition, *qu'il importe que les sénégalais ne soient pas malhonnêtement induits en erreur*, car il suffit de remettre ces propos dans leur contexte pour comprendre aisément qu'ils étaient totalement justifiés en 2022, mais qu'il est totalement absurde de vouloir les appliquer aux circonstances actuelles.

En effet, depuis la première alternance vraiment démocratique en 2000, les Présidents de la République qui se sont succédé ont toujours eu une Assemblée nationale qui leur était largement favorable à la suite des premières élections législatives organisées. C'est ainsi que le PR Macky Sall avait déjà obtenu en juillet 2012 avec BBY, 119 sièges sur les 150 et en 2017, toujours avec BBY, 125 sièges sur les 165.

Conséquemment, et pour le bien du pays, il est impératif que ce soit la même chose pour le PR Bassirou Diomaye Diakhar Faye qui devrait bénéficier de la victoire de la liste du Parti des PASTEF, d'autant plus que l'écrasante majorité des citoyens sénégalais souhaitent la réalisation de tous les changements d'ordre éthique attendus depuis 2000. Si tel n'est pas le cas, les électeurs qui auront été trompés par cette opposition, où tous ceux qui ont participé aux côtés des PR, depuis 1981, aux injustes accaparements ne sont pas dignes d'être élus députés, seront responsables des mésententes entre l'exécutif et le législatif qui freineraient la satisfaction des attentes du Peuple sénégalais.

En 2022, nous étions à la fin de deux législatures au cours desquelles les députés de l'Assemblée nationale ont été passifs et donc complices de l'impunité sélective, des injustices, des graves atteintes aux droits de l'homme, des vols de toutes sortes et des nombreux scandales qui avaient déjà jalonné les dix (10) années de gouvernance (2012 -2022) de l'ex-PR Macky Sall. Il apparaissait donc évident qu'en 2022, *il fallait bien donner à l'opposition une majorité à l'Assemblée nationale* afin qu'elle puisse mettre fin aux mauvaises pratiques gouvernementales et aux inerties du pouvoir législatif, mais surtout pour rendre impossible un tripatouillage de la Constitution qui aurait permis à l'ex-PR Macky Sall de briguer un troisième mandat, pour lequel il avait déjà saisi le Président du Conseil constitutionnel, et après que le Sénégal ait été honteusement, l'un des trois (3) pays, avec la Côte d'Ivoire et le Togo, qui s'étaient opposés en 2022 à l'institution d'une limitation à deux, des mandats des Présidents de la République au sein de la Cedeao. C'est Mme Aissata Tall Sall, qui convoite actuellement un poste de député, qui avait défendu cette surprenante et dégradante position de notre pays, en tant que Ministre des affaires étrangères.

Tous les honnêtes gens reconnaîtront dès lors, que le contexte du 31 juillet 2022 et celui du 17 novembre 2024 sont totalement différents, et que demander en ce moment aux électeurs de donner une majorité à l'opposition actuelle c'est leur manquer de respect et ne pas avoir une claire conscience de leurs profondes aspirations au vrai changement (« Sopi ») qui les a poussés à élire le 24 mars 2024 au premier tour Bassirou Diomaye Diakhar Faye, un candidat de l'opposition qui a des traits moraux qui le prédispose, mieux que tous ses prédécesseurs, à respecter ses promesses et à gouverner patriotiquement, avec la noble ambition de minimiser rapidement les difficultés des populations sénégalaises et d'ancrer le pays dans la voie de la construction du Sénégal que nous voulons généreusement léguer aux générations futures.

En effet, l'actuel Chef de l'État est un vrai croyant, ancré dans les valeurs culturelles fondamentales du Peuple sénégalais et jouissant de cette indispensable liberté d'action et de parole qui émane notamment du fait qu'il n'a pas été impliqué dans la perpétuation de cette mal gouvernance injuste, retardatrice, handicapante et crisogène, et ne doit pas son élection à des lobbies politiques, affairistes, corporatistes ou religieux qui pourraient être des obstacles à une gouvernance patriotique des affaires publiques et au choix objectif parmi les meilleurs fils du pays, sur le sol du Sénégal et dans la diaspora, de ceux qui vont l'accompagner au service du Peuple souverain, surtout après les élections législatives.

Que Dieu vous garde tous / toutes, vous bénisse et continue de protéger le Sénégal contre tous ces antipatriotes et égoïstes qui, pendant ces dernières vingt-quatre (24) années ont profité de toutes les situations pour s'enrichir illicitement, hypothéquant la capacité de l'État, à faire face de manière optimale à ses devoirs régaliens.

**Le 11 novembre 2024**

**Tabasky DIOUF, Colonel de Gendarmerie à la retraite**

**Grand officier dans l'ordre national du lion et Commandeur dans l'ordre du mérite**

**Membre fondateur de l'initiative Citoyenne Jog Ngir Senegaal**